

Arrêté R02-2025-12-31-00001
fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires
et légales pour l'année 2026 en Martinique

MARCHÉ PUBLIC

FI32978



Par arrêté préfectoral n° R02-2026-02-12-00009 du 12 février 2026, le préfet de la Martinique a approuvé la déclaration de projet de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune du Vauclin pour l'extension de la carrière Paquemar, lieu-dit Morne Jalouse.

Cet arrêté fait l'objet d'un affichage en mairie pendant une durée d'un mois et est consultable sur le site internet de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Martinique.

Le dossier est tenu à la disposition du public au service urbanisme de la commune du Vauclin aux jours et horaires d'ouverture du public, ainsi qu'à la DEAL Martinique (Pointe de Jaham - 97233 Schoelcher).

Abonnez-vous en un clic

www.lelegis.fr

**Téléphone :
06 90 25 89 84**

**Notre e-mail :
contact@lelegis.fr**

**Une annonce légale
à publier en
Martinique ?**

Simple - Facile

Paiement sécurisé

**Votre attestation
immédiatement
dans votre boîte mail**

24 H / 24

7 Jours / 7

www.lelegis.fr